



OFFRE D'EMPLOI

L'association APREMIS recrute

Un.e Encadrant.e Technique d'Insertion Pour son Atelier Chantier Insertion projet COLIBRI + En CDD Jusqu'au 31/05/2025

Colibri + : Projet innovant en matière d'emploi visant à répondre aux besoins croissants et récurrents des établissements médico-sociaux en créant une offre de travail inclusive à travers un Atelier et Chantier insertion. L'équipe COLIBRI + intervient en soutien direct au personnel de l'établissement, par un service immédiat et quotidien, en faveur des résidents de l'EHPAD.

Missions principales :

Sous la responsabilité directe de la Directrice du Pole Insertion, l'encadrant.e technique insertion est chargé.e de la conduite, de la coordination des activités au sein de deux EHPAD, basés sur Amiens, et de l'encadrement de personnes en difficulté d'insertion sociale et professionnelle. Il/Elle est en lien avec la direction des deux établissements et en complémentarité avec le personnel de l'EHPAD et la chargée d'accompagnement social et professionnel.

L'encadrant.e technique insertion est chargé.e de veiller à la réglementation du travail (équipement de sécurité, respect des consignes liées à l'utilisation de matériel ...), s'assure de l'acquisition des savoirs, savoir-être et savoir-faire au poste de travail construit avec les EHPAD (lingère, auxiliaire de vie...). Il/Elle participe à l'accueil, à l'accompagnement socioprofessionnel et au suivi du parcours des salariés en insertion. Il anime des séances et des ateliers avec des méthodes pédagogiques et des contenus favorisant l'acquisition des apprentissages. Il évalue les acquis tout au long du parcours d'insertion et formalise les résultats.

1. CONDUIRE - COORDONNEES DES ACTIVITES EN EHPAD :

- Organiser, coordonner, assurer la mise en place fonctionnelle des prestations définies avec l'EHPAD
- Contrôler le travail effectué et si besoin y remédier avec les salariés en insertion.
- Veiller au bon déroulement des activités en temps et en qualité
- Garantir la bonne exécution des tâches à effectuer en conformité avec la réglementation en vigueur.
- Veiller à l'équilibre entre les exigences économiques, l'approche sociale et éducative de la personne
- Développer, entretenir la relation avec les EHPAD
- Etre responsable du matériel professionnel et des véhicules, de leur utilisation et de leur entretien.
- Rendre compte de son activité, remonter les problèmes techniques rencontrés et élaborer des solutions.
- Veiller aux respects des règles d'hygiène, de sécurité au travail et au port des équipements de protection individuelle

2. ACCOMPAGNER DES SALARIES EN INSERTION DANS LA MISE EN ŒUVRE DE LEUR PROJET D'INSERTION VERS L'EMPLOI OU LA FORMATION :

- Accueillir, encadrer, accompagner et suivre l'équipe de salariés en parcours d'insertion
- Assurer un accompagnement pédagogique par la transmission des savoir-faire techniques.
- Transmettre aux salariés les savoir-être nécessaires au travail en entreprise (respect des consignes et de la hiérarchie, des horaires, adoption d'un comportement adapté, etc.).
- Accompagner les salariés dans la réalisation des tâches, des travaux à réaliser.
- Préparer, animer des séances d'apprentissage en situation de production, assurer un rôle pédagogique auprès des salariés en se montrant patient et compréhensif à leurs égards tout en étant exigeant dans leurs apprentissages mais aussi à l'écoute de leurs problématiques dans le but de les faire progresser.
- Animer l'équipe, favoriser la cohésion et susciter la motivation. Gérer les relations interpersonnelles et les conflits.
- Evaluer les acquis professionnels et comportementaux des salariés en lien avec la chargée d'insertion socioprofessionnelle. Valoriser les résultats et les progrès des salariés.
- Travailler en équipe, en partenariat et en réseau avec les acteurs impliqués dans le parcours d'insertion des salariés

Profil de poste :

- Titulaire du titre d'Encadrant Technique d'Insertion ou équivalent exigé
- Expérience de 2 ans à 5 ans maxi et motivées par la mission de transfert de savoir-faire et savoir-être.
- Compétences et expériences recherchées dans les secteurs de la Santé, du Handicap ou médico-social
- Sens du contact, de la diplomatie et discrétion ;
- Autonomie, adaptabilité, esprit d'équipe et sens de l'organisation
- Aisance informatique, connaissances des logiciels EXCEL et WORD
- Permis de conduire indispensable.

Rémunération : Selon les accords collectifs de travail applicables dans les CHRS et les services d'insertion pour adultes (IDCC : 0783) : Groupe V, salaire en fonction de l'expérience et des diplômes (salaire brut entre 1982€ et 2227 €)

Horaires de travail : 35 h par semaine - 8 semaines de congés annuels

Cette organisation horaire peut faire l'objet de modifications en fonction des besoins des services.

Lieu de travail : AMIENS - Déplacements sur le département de la Somme (véhicule de service)

Modalités de candidature : Avant le 01/03/2024

Adresser une lettre de motivation et un CV par courriel à :

Aicha BENZERFA – Directrice Pole Insertion : aicha.benzerfa@apremis.fr